

PROJET RÉFÉRENT

Réalisation du PAVE de Granville et expérimentation de collecte de données d'accessibilité sur la voirie



OBJET DE L'OPÉRATION

Élaboration du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) de la Ville de Granville et intégration des données d'accessibilité dans un système d'information géographique.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La Ville de Granville, commune de 12 570 habitants intégrée à la Communauté de Communes Granville Terre et Mer, a conservé la compétence voirie sur l'ensemble de ses espaces publics. Engagée depuis plusieurs années en faveur de l'accessibilité, notamment en raison de la présence d'un centre de rééducation en centre-ville, la collectivité a déjà réalisé des aménagements ciblés sur certains secteurs.

Ville touristique à la topographie marquée, Granville souhaite poursuivre et structurer sa démarche afin de garantir une chaîne de déplacement accessible à tous. Toutefois, malgré ces actions, la commune ne dispose pas encore d'un Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics, conformément à l'obligation réglementaire issue de la loi n°2015-988 du 5 août 2015.

La Ville a donc sollicité l'appui du Cerema pour l'accompagner dans la réalisation de son PAVE. Elle souhaitait également bénéficier d'une formation à destination de ses équipes, portant à la fois sur les différents types de handicaps et sur la réglementation en matière d'accessibilité de la voirie, afin de renforcer leur capacité à accompagner et à réaliser les travaux.

Par ailleurs, la commune porte un projet de numérisation de son territoire via un système d'information géographique. Dans ce contexte, elle a exprimé le souhait que les données issues du PAVE puissent être collectées, en partie, sous format numérique et intégrées au système

CONTACT

✉ relation-clients-normandie@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Aménagement de la voirie et éclairage public

d'information géographique (SIG) communal, dans une logique de suivi dynamique des actions de mise en accessibilité et de mise en conformité avec la loi d'orientation des mobilités (LOM).

LA RÉPONSE DU CEREMA

L'accompagnement du Cerema s'inscrit dans un cadre législatif et réglementaire récent, enrichi par des travaux nationaux auxquels l'établissement a activement contribué, notamment l'édition d'un guide de recommandations pour la collecte des données d'accessibilité coordonné par la Délégation ministérielle à l'accessibilité, ainsi que la rédaction du standard Conseil National de l'Information Géolocalisé relatif à l'accessibilité du cheminement en voirie.

Le Cerema accompagne la Ville de Granville dans la réalisation complète de son PAVE, avec pour objectif de garantir la continuité et la qualité de la chaîne de déplacement sur l'ensemble du territoire communal. La mission repose sur un diagnostic d'accessibilité couvrant l'intégralité de la commune, avec des niveaux de précision différenciés selon les secteurs et les enjeux. Ce diagnostic est complété par une stratégie opérationnelle de mise en œuvre des travaux préconisés dans le PAVE.

Dans une logique de pérennisation de la démarche, le Cerema propose également une formation à destination des agents municipaux afin d'assurer la prise de relais et la mise à jour régulière du PAVE, conçu comme un document vivant, évolutif et adapté aux transformations du territoire. La collecte de données est réalisée en cohérence avec les standards nationaux, permettant leur intégration dans le SIG de la Ville et facilitant le suivi des actions dans le temps.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Ville de Granville
Bastien Lemaile
Service Etudes et travaux
bastien.lemaile@ville-granville.fr

Direction territoriale Normandie Centre
Département DLAB :
dlab.dternc.cerema@cerema.fr
Marion Torterotot: Cheffe de projet ville
accessible à tous marion.torterotot@cerema.fr

LE CALENDRIER

Mai 2023 à Octobre 2024